



ASSEMBLEE GENERALE
74^{ème} session
Rome, 10 décembre 2015

UNIDROIT 2015
A.G. (74) 7
Original: anglais/français
décembre 2015

RAPPORT

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

<i>Sommaire</i>	<i>Pour l'information des membres de l'Assemblée Générale</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Aucune</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Aucun</i>

Contenu

Ouverture de la session par le Président de l'Assemblée Générale 2014-2015	2
Nomination du Président de l'Assemblée Générale 2015 – 2016	2
Adoption de l'ordre du jour	2
Exposé sur l'activité de l'Organisation en 2015	2
Rapport sur la 78 ^{ème} session de la Commission des Finances	5
Modifications définitives du Budget et approbation des Comptes pour l'exercice financier 2014	6
Ajustements au Budget de l'exercice financier 2015	6
Arriérés de contributions des Etats membres	7
Approbation du projet de Budget pour 2015 et fixation des contributions des Etats membres pour cet exercice financier	8
Divers	9
ANNEXE I: Liste des participants	10
ANNEXE II: Ordre du jour	15

Point n°1 de l'ordre du jour: *Ouverture de la session par le Président de de l'Assemblée Générale 2015-2016*

1. La 74^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'Institut international pour l'unification du droit (UNIDROIT) s'est tenue au siège d'UNIDROIT le 10 décembre 2015 avec la participation des représentants diplomatiques en Italie de 46 Etats membres et d'un observateur (cf. la liste des participants en Annexe I).

2. Le *Président de l'Assemblée Générale 2014-2015*, S.E. M. Giancarlo Kessler, Ambassadeur de Suisse en Italie a accueilli les participants puis a ouvert la session.

Point n°2 de l'ordre du jour: *Nomination du Président de l'Assemblée Générale 2015-2016*

3. Le *Président de l'Assemblée Générale 2014-2015* a souligné l'excellence des travaux d'UNIDROIT sur divers projets en 2015 et a exprimé ses meilleurs vœux pour le 90^{ème} anniversaire en 2016. Il a rappelé que, traditionnellement, la présidence de l'Assemblée Générale suivait une rotation parmi les quatre groupes régionaux d'UNIDROIT, et qu'en conséquence il appartenait maintenant aux Etats de l'Europe de nommer le nouveau Président pour la période 2015-2016.

4. Sur proposition d'un *représentant de l'Afrique du Sud*, l'Assemblée Générale, par acclamation, a nommé M. Khaled El Taweel, représentant permanent suppléant de l'Egypte auprès des organisations des Nations Unies à Rome, Président pour la période 2015-2016.

5. Le *Président* a exprimé sa reconnaissance aux membres de l'Assemblée Générale pour sa nomination à la Présidence de l'Assemblée Générale, a souligné l'importance des travaux de l'Institut puis a remercié les Etats membres pour la confiance accordée à son pays, l'Egypte. Il a également remercié le Président sortant pour les efforts déployés dans sa fonction au cours de l'année précédente.

Point n°3 de l'ordre du jour: *Adoption de l'ordre du jour (A.G. (74) 1 rev. 1)*

6. *L'Assemblée Générale a adopté l'ordre du jour The General Assembly adopted the agenda as proposed (see Appendix II).*

Point n°4 de l'ordre du jour: *Exposé sur l'activité de l'Organisation en 2015 (A.G. (74) 2)*

7. Le *Président* a cédé la parole au Secrétaire Général pour présente l'Exposé sur l'activité de l'Organisation en 2015, document A.G. (74) 2.

8. Après avoir remercié le Président, le *Secrétaire Général* a souligné l'importance qu'un Etat membre africain préside l'Assemblée Générale en 2015-2016, à l'occasion des célébrations du 90^{ème} anniversaire d'UNIDROIT. Il a rappelé que l'Afrique était une des régions les moins représentées parmi les Etats membres et a souhaité que cette présidence africaine favorise l'augmentation de leur nombre

9. Il a expliqué que le document se conformait à la pratique établie, introduite par le Secrétariat en 2008, de présenter un panorama des activités du Secrétariat en rapport avec les dépenses de manière à ce qu'elles puissent être examinées ensemble. Il a ajouté que le Programme de travail actuel se trouvait aux pages 2 et 3 du document A.G. (74) 2 qui indiquait également la priorité accordée à chaque projet figurant au Programme de travail de l'exercice triennal 2014-2016, comme convenu par l'Assemblée Générale lors de sa 72^{ème} session en 2013 et ajusté durant la 73^{ème} session en 2014.

10. Il a présenté les travaux sur les contrats du commerce international et les progrès accomplis par le Groupe de travail sur les questions afférentes aux contrats à long terme qui s'était réuni, avec succès, à deux reprises, en janvier et en octobre 2015. Lors de ces réunions, les membres du Groupe de travail avaient convenu d'apporter quelques amendements aux Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international et son commentaire et de mieux traiter les contrats à exécuter sur un certain laps de temps. Il a précisé que les ressources allouées au projet correspondaient bien à son degré de priorité moyenne.

11. En ce qui concernait les opérations garanties, le Secrétaire Général a ensuite abordé les travaux accomplis sur la mise en application du Protocole de Luxembourg portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (respectivement le "Protocole ferroviaire" et le "Protocole spatial"). De manière générale, il a souligné que la mise en application de la Convention du Cap et de ses Protocoles avait un degré de priorité élevée pour l'Institut. Il a rappelé qu'une réunion de la Commission préparatoire du Protocole spatial pour l'établissement du Registre international pour les biens spatiaux était prévue juste après la conclusion de l'Assemblée Générale et que les travaux avaient progressé quant au développement du règlement. En ce qui concernait le Protocole ferroviaire, le Secrétariat était impliqué activement dans sa promotion. Il a remercié le gouvernement du Luxembourg de son soutien aux activités de promotion, notant tout particulièrement la réunion tenue auprès de l'ambassade du Luxembourg à Paris le 9 décembre en vue de la promotion de la ratification du Protocole ferroviaire par les Etats membres de l'Union européenne. Il a également souligné que le Groupe de travail informel de ratification poursuivait ses travaux en vue d'encourager la ratification du Protocole et a ajouté que, personnellement, il participerait à des missions de promotion de la ratification en Afrique et en Asie en 2016.

12. Le Secrétaire Général a présenté les travaux du Secrétariat sur le futur quatrième Protocole à la Convention du Cap sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement agricoles, miniers et de construction (le Protocole MAC). La deuxième et la troisième réunion du Comité d'étude s'étaient tenues respectivement en avril et en octobre 2015 et avaient fait des progrès considérables dans la résolution de questions juridiques importantes que le projet avait à affronter. Une autre réunion allait se tenir en mars 2016 et un projet de Protocole MAC serait présenté au Conseil de Direction lors de sa 95^{ème} session en mai 2016 où l'on déciderait de la réunion d'un Comité d'Experts gouvernementaux ou bien de poursuivre d'autres consultations.

13. Conformément au degré de priorité basse accordée au projet, le Secrétariat a continué de suivre l'évolution d'un éventuel Protocole portant sur des matériels spécifiques aux navires et matériels de transport maritime. Le Secrétariat avait participé à la Conférence maritime africaine à Lagos (Nigéria) en septembre 2015 à l'invitation de l'African Shipowners Association.

14. En ce qui concernait les travaux sur les opérations sur les marchés de capitaux interconnectés et transnationaux, le Secrétaire Général a souligné que le projet de Guide législatif sur des Principes et des Règles visant à améliorer les transactions de titres sur les marchés émergents faisait de grands progrès. Une réunion informelle d'experts impliqués dans la rédaction de la Convention d'UNIDROIT sur les règles matérielles relatives aux titres intermédiés ("Convention de Genève sur les titres") s'est tenue en octobre 2015 pour discuter du projet de Guide législatif initial partiel. Le projet progressait sur la base d'une assistance bénévole de la part des experts avec le bénéfice d'une technologie de l'information qui leur permettait de participer aux réunions à distance avec une réduction des coûts pour le Secrétariat.

15. Il a fait observer que le Secrétariat continuait de suivre les développements dans le domaine de la gestion du risque et la Responsabilité civile pour les services fournis par les Systèmes Globaux

de Navigation Satellitaire (GNSS). Peu de chose avait été faite par le Secrétariat car le projet n'avait pas rencontré beaucoup d'activité externe au sein de l'Union Européenne.

16. Passant au projet sur droit privé et développement, le Secrétaire Général a rappelé que le Guide juridique sur l'agriculture contractuelle, une publication conjointe d'UNIDROIT, de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du fonds international pour le développement agricole (FIDA), avait été lancé avec succès en juillet 2015. Il a souligné l'excellente coopération de ces trois organisations internationales ayant leur siège à Rome pour l'élaboration du Guide juridique. Il avait été traduit en espagnol par la FAO. Le projet avait, en outre, bénéficié d'une subvention de € 500.000 de la part du FIDA et de la FAO pour financer la promotion et la mise en œuvre du Guide juridique, visant particulièrement les petits fermiers engagés dans des contrats de production agricole dans les pays en développement. Il a ajouté qu'UNIDROIT était toujours directement engagé dans la promotion du Guide juridique dans le cadre d'une Communauté de pratique sur les aspects juridiques de l'agriculture contractuelle de la Banque dans le cadre du *Global Forum on Law, Justice and Development* de la Banque Mondiale.

17. Le Secrétaire Général a brièvement présenté les travaux du Secrétariat sur une étude de faisabilité sur les contrats d'investissement foncier pour déterminer si l'expertise spécifique d'UNIDROIT peut représenter une contribution significative dans ce domaine.

18. En ce qui concernait le projet sur la procédure civile transnationale, le Secrétaire Général a souligné les progrès réalisés dans le cadre du projet conjoint ELI (Institut de droit européen)/UNIDROIT pour le développement de règles régionales de procédure civile européenne. Ce projet était basé sur le précédent projet conjoint UNIDROIT/ALI (American Law Institute) sur le développement de règles semblables pour l'Amérique du nord. Les activités des Groupes de travail progressaient. Il a souligné que peu de ressources avaient été consacrées au projet en 2015 grâce à l'intervention d'ELI pour couvrir les coûts mais que des coûts plus importants seraient encourus par UNIDROIT en 2016.

19. Enfin, le Secrétaire Général a fait remarquer que les activités non législatives, comme celles de la Bibliothèque, du Programme de bourses et du Programme des publications, avaient continué comme à l'accoutumée.

20. Après avoir remercié le Secrétaire Général pour son rapport détaillé, le *Président* a remercié a ouvert les débats.

21. *Une représentante de l'Afrique du Sud* a félicité le Président pour sa nomination et a remercié le Secrétaire Général pour son rapport sur l'activité de l'Institut. Elle a souligné que l'Afrique du sud était satisfaite que la Commission préparatoire du Protocole spatial se réunisse après l'Assemblée Générale pour finaliser les règles de base et elle a exprimé son soutien pour la reprise du projet sur les marchés financiers suite à la nomination d'un nouveau fonctionnaire en octobre 2014. Elle a ajouté que l'Afrique du sud considérait les Principes relatifs aux contrats du commerce international comme un projet phare et a suggéré d'augmenter le degré de priorité de basse à moyenne des sujets pertinents aux contrats multilatéraux. Après avoir remercié la représentante de l'Afrique du sud pour ses commentaires, le Secrétaire Général a fait remarquer que le degré de priorité accordé au projet sur les contrats multilatéraux était conforme à une décision prise précédemment par l'Assemblée Générale, sur avis du Conseil de Direction. Alors que les Principes relatifs aux contrats du commerce international resteraient toujours un projet actif, il était envisagé qu'avec la conclusion du projet sur les contrats à long terme aucun amendement ne serait apporté pendant quelques années aux Principes. Des travaux ultérieurs immédiats pourraient nuire à l'image des Principes qui risqueraient ainsi d'être perçus comme étant constamment en cours.

22. *Le représentant du Pakistan* a félicité le Président et s'attendait, sous sa direction, à une activité productive à l'Institut puis il a remercié le Secrétaire Général pour son rapport sur l'activité d'UNIDROIT. Il a souligné la satisfaction du Pakistan pour les progrès réalisés par le projet sur les

contrats à long terme, pour la mise en œuvre des Protocoles spatial et ferroviaire à la Convention du Cap, pour le développement du Protocole MAC et du Guide législatif sur des Principes et des Règles visant à améliorer les transactions de titres sur les marchés émergents et pour la parution du Guide juridique sur l'agriculture contractuelle.

23. Un *représentant des Etats-Unis* a félicité le Président pour son élection et l'a remercié de guider les délibérations de l'Assemblée Générale. Après avoir remercié le Secrétariat pour une année productive, il a rappelé, en particulier, le lancement du Guide juridique sur l'agriculture contractuelle et s'est réjoui du suivi du projet et de sa mise en œuvre, ce qui représenterait une garantie pour le succès à long terme du Guide juridique. Il a également félicité UNIDROIT pour sa collaboration avec la FAO et le FIDA et espérait que l'Institut puisse continuer à mettre à disposition ses compétences en droit privé pour les projets se rapportant à la sécurité alimentaire et a noté avec intérêt la recherche en cours sur d'éventuels travaux futurs sur les contrats d'investissement foncier et la reconnaissance des droits fonciers coutumiers. Il a souligné les progrès du Protocole MAC et la mise en application des autres Protocoles à la Convention du Cap. En conclusion, il a tenu à préciser que les Etats-Unis soutenait vivement le Programme de travail actuel.

24. Le *représentant du Canada* a félicité le Secrétaire Général et le Secrétariat pour les travaux réalisés en 2015. Il a rappelé le soutien du Canada au Guide juridique sur l'agriculture contractuelle qui représentait un bel exemple de collaboration et de coopération avec le FIDA et la FAO et avait produit un outil juridique pratique et utile. Ce Guide viendrait en aide aux fermiers lors des négociations des contrats, en particulier dans les rapports avec la grande industrie agro-alimentaire. S'appuyant sur une analyse juridique et des exemples pratiques, le Guide responsabilisait les producteurs et contribuerait enfin à augmenter la productivité agricole mondiale. Le document serait un outil supplémentaire à disposition des organisations internationales et des agences de coopération bilatérale engagées dans des programmes de renforcement de stratégie et des capacités de l'agriculture contractuelle dans les pays en développement.

25. Le *Président* a fait remarquer qu'il n'y avait plus d'intervention et il a proposé que les commentaires faits par les Etats membres constituent une approbation nette de l'activité du Secrétariat en 2015.

26. *L'Assemblée Générale a pris note de l'Exposé sur l'activité de l'Organisation en 2015.*

Point n°5 de l'ordre du jour: *Rapport sur la 78^{ème} session de la Commission des Finances (F.C. (78) 8)*

27. En l'absence du Président de la Commission des Finances, le *Président* a invité le Secrétaire Général à présenter le Rapport.

28. Dans sa présentation du Rapport, le *Secrétaire Général* a précisé que la Commission des Finances avait examiné les documents financiers maintenant présentés à l'Assemblée Générale et avait porté une appréciation favorable sur ces documents. L'année écoulée avait été d'un point de vue financier tranquille sans grands remaniements de la gestion financière de l'Institut ou des contributions des Etats membres.

29. Il a expliqué que la seule question extraordinaire restait celle du système des rémunérations et des pensions. Il s'agissait d'une question complexe et difficile qui constituait un problème pour l'Institut car le système existant portait à des inefficiences notables et continuerait à créer des problèmes lors de nouvelles embauches dans l'avenir. Le système actuel mettait en évidence des disparités considérables dans le traitement du personnel, en particulier entre les fonctionnaires et les membres des services généraux et entre le personnel international et local. Les membres du personnel recevaient un traitement non uniforme quant au régime de retraite; alors que la plupart

dépendait du système de pension italien, d'autres dépendaient des systèmes australien, allemand, suisse et étatsunien, chacun des systèmes ayant ses propres règles. Le seul avantage représenté par les arrangements actuels était que permettre aux membres du personnel de choisir leurs systèmes nationaux réduisait en fait les contributions de l'Institut en matière de retraite et d'assurance maladie par rapport aux contributions versées dans le cadre du système italien. La Commission des Finances avait constitué un Groupe de travail informel sur la question qui examinait le système de rémunération commun des Nations Unies par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI). Il a fait remarquer que l'étude de la CFPI venait d'être soumise à l'Assemblée Générale des Nations Unies et a conclu que le Groupe de travail informel se réunirait début 2016 pour poursuivre ses travaux.

30. Un *représentant de l'Afrique du sud* a remercié la Commission des Finances pour le travail accompli.

31. *L'Assemblée Générale a pris note du Rapport de la Commission des Finances.*

Point n°6 de l'ordre du jour: *Modifications définitives du Budget et approbation des Comptes pour l'exercice financier 2014 (A.G. (74) 3)*

32. Le *Secrétaire Général* a rappelé à l'Assemblée Générale que l'exercice financier de l'Institut suivait l'année civile (1^{er} janvier – 31 décembre) bien que les comptes soient arrêtés au 28 février de l'année suivante puis examinés par la Commission des finances lors de sa première session successive. Il a ajouté que les années précédentes les réunions de la Commission des Finances avaient été fixées au printemps pour s'assurer que les documents comptables de l'année précédente étaient prêts ainsi que les documents provisoires de l'année suivante. Une fois approuvés par la commission des finances, le document final du budget et celui des comptes étaient soumis à l'Assemblée Générale pour approbation.

33. Se référant au document A.G. (74) 3, il a fait remarquer que le solde des comptes d'UNIDROIT au 31 décembre 2014 était de € 36.557,82. La commission avait convenu que ce solde serait reporté à 2015 pour investissement en capitaux dans les bâtiments, pour des réparations et du nouveau matériel de bureau. Les bâtiments d'UNIDROIT appartenaient à l'Etat italien et si celui-ci répondait des travaux structurels, UNIDROIT était responsable de son entretien. Il a expliqué qu'utiliser le solde pour des travaux permettait ainsi à l'Institut d'effectuer des réparations urgentes sans avoir à solliciter de fonds supplémentaires aux Etats membres. Enfin, le Secrétaire Général a dit que s'il y avait un excédent semblable en 2015, il était prévu qu'il serait employé pour couvrir les coûts relatifs à la célébration du 90^{ème} anniversaire de l'Institut et à d'autres réunions en 2016.

34. *Après avoir pris note du document, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes de l'exercice financier 2014.*

Point n°7 de l'ordre du jour: *Ajustements au Budget de l'exercice financier 2015 (A.G. (74) 4)*

35. Le *Secrétaire Général*, dans son introduction, a souligné que ce point à l'ordre du jour relevait davantage d'un rapport financier intermédiaire pour 2015 que d'un amendement au budget de l'Institut ou d'une demande de fonds supplémentaires. Le document A.G. (74) 4 présentait le budget 2015 avec l'estimation des dépenses calculée en septembre 2015.

36. Il a précisé que quand le document avait été rédigé en septembre 2015 il était prévu qu'il pourrait y avoir un déficit dans les contributions de € 144.805,00 dû aux arriérés de certains Etats membres. Pour répondre à cette prévision de déficit légèrement plus élevé, l'Institut a diminué ses dépenses en conséquence. La situation financière n'était pas aussi sombre que prévu initialement.

L'Institut avait bénéficié de contributions extrabudgétaires, comme la contribution généreuse de € 20.00 que la Chine continuait à verser annuellement pour le Programme de bourses qui n'apparaissait dans le document A.G. 74 (4) car parvenue après la rédaction du document. Des économies avaient également pu être réalisées grâce au détachement d'un fonctionnaire auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et au départ à la retraite d'un membre du personnel de longue date. Grâce à ces économies, le déficit prévu dans le budget 2015 était désormais inférieur à ce qui figurait dans le document soumis à la Commission des Finances en septembre.

37. Le *Représentant de la Chine* a félicité le Président pour son élection. Il a précisé que, vu la réglementation fiscale en vigueur en Chine, son pays ne pouvait pas verser la contribution extraordinaire au bénéfice du Programme de bourses dans les temps requis pour figurer dans le document du budget. Toutefois, la Chine avait toujours effectué ce paiement intégralement.

38. Après avoir remercié le Secrétaire Général pour son rapport, le *Président* a réaffirmé l'opinion du Secrétaire Général que le déficit prévu pour le budget 2015 n'entraînerait pas de financement supplémentaire de la part des Etats membres.

39. *L'Assemblée Générale a pris note des ajustements au Budget de l'exercice financier 2015.*

Point n°8 de l'ordre du jour: *Arriérés de contributions des Etats membres (A.G. (74) 5)*

40. Se référant au document A.G. 74 (5), le *Secrétaire Général* a souligné que la politique d'estimation des déficits concernant les contributions avait été modifiée pour obtenir plus d'exactitude. Précédemment, l'estimation des déficits était calculée sur la base d'une moyenne historique qui ne dépassait jamais 3% du budget total de l'Institut. Vu le déficit nettement plus élevé des contributions en 2014, l'estimation pour 2015 était désormais basée sur le déficit de l'année précédente plutôt que sur la base d'une moyenne historique ayant pour résultat une prévision plus élevée.

41. Le Secrétaire Général a ensuite décrit la situation des contributions impayées pour plusieurs Etats membres. Le seul pays à n'avoir pas payé ses contributions pendant deux années consécutives était le Nigéria avec € 24.900 d'arriérés. Il a enfin souligné que le fonds de roulement d'UNIDROIT était bien équilibré et que le niveau actuel des arriérés ne menaçait pas l'application du Programme de travail.

42. Le *représentant du Pakistan* a tenu à réaffirmer que, bien que figurant parmi les Etats membres en situation d'arriérés, son pays prenait très au sérieux la question de ses contributions. Le Pakistan avait toujours payé ses contributions chaque année et ne figurait sur la liste que parce que son exercice financier, allant du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante, était décalée par rapport à celui d'UNIDROIT. A cause de cette différence, la contribution du Pakistan retardait de quelques mois mais dernièrement était toujours versée malgré des contraintes budgétaires. En outre, les montants différents reçus par UNIDROIT étaient dus à des taux de change défavorables. Il a exprimé sa reconnaissance au Secrétariat et aux autres Etats membres de leur compréhension de la situation.

43. La *représentante de l'Italie* a félicité le Président pour son élection et a remercié le représentant de la Suisse pour les travaux réalisés en 2015. En ce qui concernait les arriérés, elle a expliqué que, ces dernières semaines, l'Italie avait contacté l'Iran sur la question du paiement de ses contributions et tenait à dire que l'Italie était prête à discuter de ce problème en vue de sa résolution.

44. Le *représentant de l'Iran* a remercié la représentante de l'Italie pour son intervention et a confirmé que l'Iran avait eu une entrevue au ministère italien des affaires étrangères. Malheureusement l'Iran n'était pas en mesure de payer sa contribution pour 2014, se trouvant dans l'impossibilité de transférer des fonds à la suite des sanctions en vigueur. Toutefois, son pays était

prêt à discuter et à travailler à la recherche d'une solution pour pouvoir verser ses contributions. Le représentant de l'Iran a, en outre, reconnu le rôle fondamental du Secrétaire Général pour tenter de résoudre la situation.

45. Le *représentant de l'Allemagne* a félicité le Président pour son élection et a remercié le Secrétaire Général pour ses commentaires sur la question des arriérés. Il a rappelé qu'UNIDROIT ne pouvait fonctionner qu'en s'appuyant sur le versement fiable des contributions de ses Etats membres et il a ajouté que le total des arriérés correspondant à € 178.019,32 était inquiétant, malgré les explications raisonnables qui avaient été données pour certains arriérés. Il a invité les membres de l'Assemblée Générale à réfléchir à d'éventuelles solutions pour que les Etats membres en état d'arriérés depuis plusieurs années puissent trouver une solution.

46. Le *représentant du Mexique* a félicité le Président pour son élection. Il a exprimé son soutien au Secrétariat pour sa gestion prudente des coûts opérationnels. Il s'inquiétait du niveau des arriérés responsables d'un trou dans le budget de l'Institut et il a exprimé son soutien pour les efforts faits par le Secrétariat pour traiter cette question.

47. Le *représentant du Canada* a repris à son compte les préoccupations de l'Allemagne et du Mexique et a rappelé que la Commission des Finances avait elle aussi exprimé son inquiétude dans ce sens. Il a fait remarquer que le paiement ponctuel des contributions était essentiel pour le bon fonctionnement de l'Institut. Tout retard dans le versement des contributions, même pour des montants peu élevés, était préjudiciable. Il a demandé que tous les Etats membres, dans la mesure du possible, versent leurs contributions dès que possible.

48. Le *représentant de la Serbie* a félicité le Président pour son élection et a souligné que la contribution en suspens de son pays pour l'année 2013 était due à des obstacles de nature administrative serbe et que son pays travaillait avec le Secrétariat à trouver une solution à cette question.

49. Le *Secrétaire Général* a précisé que le Secrétariat suivait de près la question et contactait directement les Etats membres ayant des arriérés auprès de leurs représentants à Rome. Chaque Etat membre qui se trouvait dans cette situation l'était pour des raisons différentes mais chacun d'entre eux rassurait le Secrétariat d'effectuer ses paiements dès que possible.

50. *L'Assemblée Générale a pris note du document sur les situations des Etats membres en état d'arriérés.*

Point n°9 de l'ordre du jour: *Approbation du projet de Budget pour 2015 et fixation des contributions des Etats membres pour cet exercice financier (A.G. (74) 6)*

51. Se référant au document A.G. (74) 6, le Secrétaire Général a souligné que le budget total de l'année 2016 était presque identique au budget 2015, avec une augmentation marginale des dépenses d'uniquement € 189. Il a souligné les quelques changements dans les fonds alloués entre les différents chapitres du budget, avec une augmentation au Chapitre 1, des coûts de réunions et de voyage, due en particulier à l'augmentation des coûts des réunions du Conseil de Direction et des Comités d'Experts. Il a fait remarquer le coût inférieur des charges sociales au chapitre 3, dû à la décision de certains membres du personnel de ne pas adhérer au système italien des retraites, comme cela a été exposé au Point n°5 de l'ordre du jour. Il a également souligné une diminution des coûts d'entretien au Chapitre 5, due à une baisse des coûts de chauffage suite à l'installation d'un système plus efficace et à un prix moins élevé du gaz. Ensuite, il a prévu des coûts plus importants concernant la Bibliothèque au chapitre 6, dus à l'augmentation des tarifs des abonnements aux revues juridiques.

52. Un représentant de l'Afrique du sud a fait remarquer que l'augmentation marginale du budget 2016 était un résultat appréciable et partant, il a exprimé son soutien.

representative of South Africa noted that the marginal increase in the budget for 2016 was a commendable result, and expressed their support of the budget.

53. L'Assemblée Générale a approuvé le projet de budget 2016, y compris le niveau des contributions des Etats membres pour l'année financière.

Point n°10 de l'ordre du jour: *Divers*

54. Aucune question n'ayant été soulevée sous ce point de l'ordre du jour, le *Président* a remercié les délégués de l'Assemblée Générale pour l'efficacité de leurs travaux et a déclaré la réunion close à 10h.57.

ANNEXE I**LIST OF PARTICIPANTS/LISTE DES PARTICIPANTS**

ARGENTINA / ARGENTINE	Mr Martín VIA First Secretary Embassy of Argentina in Italy
AUSTRALIA / AUSTRALIE	Ms Isabella SWIFT Second Secretary Embassy of Australia in Italy
AUSTRIA / AUTRICHE	Ms Konstanze GEIGER Second Secretary Embassy of Austria in Italy
BELGIUM / BELGIQUE	M. Jacques CASTIAUX Conseiller Ambassade de Belgique en Italie
BRAZIL / BRESIL	Mr André SOUZA MACHADO CORTEZ Second Secretary Embassy of Brazil in Italy
BULGARIA / BULGARIE	Excused / <i>Excusé</i>
CANADA	Mr Warren SENKOWSKI Second Secretary Embassy of Canada in Italy
CHILE / CHILI	Ms Alejandra GUERRA Counsellor Embassy of Chile in Italy
CHINA / CHINE	Mr YI Qiuchen Third Secretary Embassy of the People's Republic of China in Italy
COLOMBIA / COLOMBIE	Mr Felipe STEINER FRASER First Secretary Embassy of Colombia in Italy
CROATIA / CROATIE	Excused / <i>Excusé</i>
CYPRUS / CHYPRE	Excused / <i>Excusé</i>
CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE	Mr Jiri JILEK Economic Counsellor Embassy of the Czech Republic in Italy <i>Rome</i>

DENMARK / DANEMARK	Mr Asser RASMUSSEN BERLING Counsellor Embassy of Denmark in Italy
	Ms Charlotte RAAE TEODONIO Economic Attaché Embassy of Denmark in Italy
EGYPT / EGYPTE	Mr Khaled EL TAWEEL First Secretary Embassy of the Arab Republic of Egypt
ESTONIA / ESTONIE	Excused / <i>excusé</i>
FINLAND / FINLANDE	Mr Tapio RANTANEN Second Secretary Embassy of Finland in Italy
FRANCE	Excused / <i>excusé</i>
GERMANY / ALLEMAGNE	Mr Marco ACQUATICCI Counsellor Head of the Legal and Consular Office Embassy of Germany in Italy
HOLY SEE / SAINT-SIEGE	Mr Paolo PAPANTI-PELLETIER Juge Tribunal de la Cité du Vatican Secrétairerie d'Etat de la Cité du Vatican
HUNGARY / HONGRIE	Ms Gyöngyi KOMLÓSSY Counsellor Head of the Consular Section Embassy of Hungary in Italy
IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF / IRAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE D')	Mr Kourosch JAFARI Third Secretary Embassy of the Islamic Republic of Iran in Italy
IRELAND / IRLANDE	Ms Margaret RYAN Deputy Head of Mission Embassy of Ireland in Italy
ISRAEL	Excused / <i>Excusé</i>
ITALY / ITALIE	Ms Catherine FLUMIANI Counsellor Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation of Italy

	Mr Marco SILVI Capo Ufficio I Servizio per gli Affari Giuridici, del Contenzioso Diplomatico e dei Trattati Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation of Italy
	Ms Mariachiara MALAGUTI Legal Adviser Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation of Italy
JAPAN / <i>JAPON</i>	Ms Yukiko CONSTANTINESCU Second Secretary Embassy of Japan in Italy
LATVIA/ <i>LETTONIE</i>	Mrs Santa DALMANE Consul Embassy of Latvia in Italy
LITHUANIA / <i>LITHUANIE</i>	Excused / <i>excusé</i>
LUXEMBOURG	Mr Michel GRETHEN Premier Secrétaire Ambassade du Luxembourg en Italie
MALTA / <i>MALTE</i>	Mr Ivan VASSALLO First Secretary Embassy of Malta in Italy
MEXICO / <i>MEXIQUE</i>	Mr Benito JIMÉNEZ SAUMA Second Secretary Embassy of Mexico in Italy
NETHERLANDS / <i>PAYS-BAS</i>	Mr Simon BEENTJES Embassy of the Kingdom of the Netherlands in Italy
NIGERIA	Excused / <i>excusé</i>
NORWAY / <i>NORVEGE</i>	Ms Live HAGTVEDT Embassy of Norway in Italy
PAKISTAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) <i>PAKISTAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE)</i>	Mr Ishtiak Ahmed AKIL Counsellor Embassy of the Islamic Republic of Pakistan in Italy
PARAGUAY	Mr Mirko SOTO SAPRIZA Counsellor Embassy of the Republic of Paraguay in Italy
POLAND / <i>POLOGNE</i>	Ms Marta ZIELIŃSKA-ŚLIWKA Counsellor Embassy of Poland in Italy

PORTUGAL	Mrs Rita LOURENÇO Technical Adviser Embassy of Portugal in Italy
REPUBLIC OF KOREA / <i>REPUBLIQUE DE COREE</i>	Mr MOON Sunghwan Counsellor Embassy of the Republic of Korea in Italy Mr KIM Hyung Joon Third Secretary, Treaties Division Ministry of Foreign Affairs
ROMANIA / <i>ROUMANIE</i>	Mr Andrei Cosmin LUCA Deputy Head of Mission Embassy of Romania in Italy
RUSSIAN FEDERATION / <i>FEDERATION DE RUSSIE</i>	Mr Evgeny EGOROV Legal Adviser Trade Representation of the Russian Federation in Italy
SAN MARINO / <i>SAINT-MARIN</i>	H.E. Madame Daniela ROTONDARO Ambassador de la République de Saint-Marin en Italie
SAUDI ARABIA / <i>ARABIE SAOUDITE</i>	Excused / <i>excusé</i>
SERBIA / <i>SERBIE</i>	Ms Dejana PERUNICIC First Consellor Embassy of the Republic of Serbia in Italy Mr Marko RAKIC Attaché Embassy of the Republic of Serbia in Italy
SLOVAKIA / <i>SLOVAQUIE</i>	Mrs Lubica MIKUSOVA Counsel Embassy of the Slovak Republic in Italy
SLOVENIA / <i>SLOVENIA</i>	Ms Judita DOLŽAN Undersecretary Department for International Cooperation and EU Law Ministry of Justice <i>Ljubljana</i>
SOUTH AFRICA / <i>AFRIQUE DU SUD</i>	H.E. Mrs Nomatamba TAMBO Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary Embassy of south Africa to Italy Mr Theunis KOTZÉ State Law Adviser: International Law Department of International Relations and Cooperation (DIRCO) <i>Pretoria</i>

SPAIN / <i>ESPAGNE</i>	Mr Juan Claudio DE RAMÓN First Secretary Embassy of Spain in Italy
SWEDEN / <i>SUEDE</i>	Mr Fredrik ALFER Minister Counsellor Embassy of Sweden in Italy
SWITZERLAND / <i>SUISSE</i>	S.E. Monsieur Giancarlo KESSLER Ambassadeur de Suisse en Italie Ambassade de Suisse en Italie M. Marcus ROTHEN Secrétaire d'Ambassade Ambassade de Suisse en Italie
TUNISIA / <i>TUNISIE</i>	Mme Hanin BEN JRAD Ministre Ambassade de Tunisie en Italie
TURKEY / <i>TURQUIE</i>	<i>excused / excusé</i>
UNITED KINGDOM/ <i>ROYAUME-UNI</i>	<i>excused / excusé</i>
UNITED STATES OF AMERICA / <i>ETATS-UNIS D'AMERIQUE</i>	Ms Daleya UDDIN Alternate Permanent Representative United States Mission to the UN Agencies in Rome Mr Timothy SCHNABEL Attorney Adviser Department of State <i>Washington</i>
URUGUAY	<i>excused / excusé</i>
VENEZUELA	Ms Claudia Valeria SILVA Executive Assistant Permanent Representation of the Bolivarian Republic of Venezuela to FAO OBSERVER
SMOM	H.E. Mr Aldo PEZZANA CAPRANICA DEL GRILLO Ambassador

ANNEXE II**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la session par le Président de l'Assemblée Générale pour l'année 2014-2015
2. Nomination du Président de l'Assemblée Générale pour l'année 2015-2016
3. Adoption de l'ordre du jour (A.G. (74) 1)
4. Exposé sur l'activité de l'Organisation en 2015 (A.G. (74) 2)
5. Rapport de la Commission des Finances – 78^{ème} session (F.C. (78) 8)
6. Modifications définitives du Budget et approbation des Comptes pour l'exercice financier 2014 (A.G. (74) 3)
7. Ajustements au Budget de l'exercice financier 2015 (A.G. (74) 4)
8. Arriérés de contributions des Etats membres (A.G. (74) 5)
9. Approbation du projet de Budget pour 2016 et fixation des contributions des Etats membres pour cet exercice financier (A.G. (74) 6)
10. Divers